

2022-2028



Projet

culturel, scientifique,
éducatif et social

de la

**Bibliothèque
municipale
de Nantes**



ma
Depuis 1753
Bibliothèque



La liberté, la prospérité et le progrès de la société et l'épanouissement de l'individu sont des valeurs humaines fondamentales. Ces valeurs ne pourront être concrétisées que si les citoyens sont bien informés et s'ils sont en mesure d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société. La participation constructive et le développement de la démocratie supposent une éducation satisfaisante ainsi qu'un accès libre et illimité à la connaissance, à la pensée, à la culture et à l'information.

Manifeste IFLA-Unesco sur la bibliothèque publique, 2022

Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité.

Julien Green, *Journal – Devant la porte sombre*, Éditions Gallimard, 1988

Une bibliothèque est un entrepôt d'informations, et un lieu qui fournit à tous les citoyens une égalité d'accès à ces informations. Y compris aux informations sur la santé. Et aux informations sur la santé mentale. C'est un espace communautaire. C'est un abri, un refuge face au monde. C'est un lieu où on trouve des bibliothécaires. À quoi ressembleront les bibliothèques du futur, voilà ce que nous devrions dès à présent imaginer. [...] Les bibliothèques sont en réalité des portes sur l'avenir.

Neil Gaiman, *Pourquoi notre futur dépend des bibliothèques, de la lecture et de l'imagination*, Éditions Au diable Vauvert, 2014

Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.

Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique

Pour qu'un homme puisse grandir, ce dont il a besoin c'est du libre accès aux choses, aux lieux, aux méthodes, aux événements, aux documents. Il a besoin de voir, de toucher, de manipuler, je dirais volontiers de saisir tout ce qui l'entoure, dans un milieu qui ne soit pas dépourvu de sens.

Ivan Illich, *Une société sans école*

Introduction

Héritière de la bibliothèque des Oratoriens et ouverte au public depuis 1753, la Bibliothèque municipale de Nantes est une *grande bibliothèque patrimoniale attentive à faire vivre ses richesses et un réseau de lecture publique actif et performant*¹. Avec ses 8 équipements, ses 160 professionnels et ses 46 000 usagers, elle dessert un des territoires les plus attractifs du pays.

Pour répondre aux attentes des habitantes et habitants, pour aujourd'hui et pour demain, la Bibliothèque municipale de Nantes continue à se réinventer en affirmant ses spécificités. *Porte d'accès de proximité à la connaissance, [offrant] les conditions de base nécessaires à l'apprentissage tout au long de la vie, à la prise de décision autonome et au développement culturel de l'individu et des groupes sociaux* (Manifeste IFLA-UNESCO 2022), la bibliothèque est un élément essentiel de réponse aux grandes transitions environnementales sociales et démocratiques. Il s'agit là d'un des enjeux essentiels du projet culturel, scientifique, éducatif et social de la Bibliothèque municipale de Nantes pour 2022-2028.

De 2016 à 2020, la Bibliothèque municipale a mis en œuvre un projet d'établissement structuré autour de quatre adjectifs, "une bibliothèque facile, innovante, participative et partenariale", dont l'ambition a notamment été incarnée par la mise en œuvre d'une navette documentaire "RésaRéseau", la gratuité, l'automatisation des transactions et l'impulsion d'une démarche qualité de l'accueil.

À l'issue d'un travail collaboratif engageant les équipes de la Bibliothèque, grâce à une réflexion au plus près des mutations en cours, en cohérence avec les grandes orientations du projet municipal, le présent projet culturel, scientifique, éducatif et social de la Bibliothèque a été construit en s'appuyant sur les textes de référence :

- > [Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques \(1991\)](#)
- > [Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société \(2005\)](#)
- > [Déclaration de Fribourg sur les droits culturels \(2007\)](#)
- > [Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique](#)
- > [Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique \(2022\)](#)

Cette réflexion a abouti à la définition d'ambitions et de valeurs, socle essentiel sur lesquels ont été bâtis des axes stratégiques, structurés en objectifs opérationnels et en actions.

Les ambitions

Conformément aux missions des bibliothèques publiques et au projet politique nantais, la Bibliothèque municipale de Nantes se donne pour ambitions d'être :

> Accueillante

lieu ressource et convivial, attentif aux mutations sociales et culturelles, qui place l'utilisateur au centre de son action.

> Ouverte

sur le quartier et sur le monde, attentive à la diversité des publics, des sujets, des formes d'expression, qui favorise la réflexion et le débat, la participation et les partenariats.

> Émancipatrice

utilisant des médiations pertinentes et ambitieuses pour permettre l'émancipation des individus et des citoyens en s'appuyant sur la diversité des collections et des talents des professionnels et des publics.

> Rayonnante

bien ancrée dans son territoire, claire dans ses missions, qui communique avec chaleur et ambition.

Les valeurs

Les missions de la Bibliothèque municipale de Nantes, le développement de ses services et de ses collections tracent un ensemble de valeurs et de repères qui caractérisent l'établissement et transcendent son organisation.

Responsabilité
Engagement pour le service public
Pluralité
Universalité
Solidarité
Créativité
Fiabilité
Confiance

¹La Bibliothèque municipale classée de Nantes, Rapport à madame la ministre de la Culture et de la Communication, Inspection générale des bibliothèques – Rapport n°2012-24

SOMMAIRE

Introduction	4
--------------------	---

PARTIE 1 ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

1/ La population nantaise en quelques chiffres	9
2/ Économie et emploi	10
3/ Diversité des quartiers	11
4/ Des territoires en mutation	13
5/ Nantes transformée par la culture	15

PARTIE 2 LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

1/ La Bibliothèque depuis 1753	16
2/ La Bibliothèque aujourd'hui	18

PARTIE 3 LE PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE, ÉDUCATIF ET SOCIAL

AXE STRATÉGIQUE I LA BIBLIOTHÈQUE FÉDÉRATRICE

Renouveler la relation avec les publics

> Objectif 1 : Améliorer la connaissance des territoires desservis pour renouveler et fidéliser les publics	21
> Objectif 2 : Impulser une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'expérience des utilisateurs de la Bibliothèque	21
> Objectif 3 : (Re)conquérir et diversifier les publics	23
> Objectif 4 : Favoriser la co-construction et le dialogue citoyen	23

AXE STRATÉGIQUE II LA BIBLIOTHÈQUE DE PROXIMITÉ

Se positionner au "cœur battant" des territoires

> Objectif 1 : Améliorer l'expérience sensible et physique de la bibliothèque pour faciliter son appropriation par tous les publics	25
> Objectif 2 : La Bibliothèque de la "ville du quart d'heure" : irriguer l'ensemble du territoire en développant une présence polymorphe, hybride et réinventée de la lecture publique dans les quartiers	26

AXE STRATÉGIQUE III LE PATRIMOINE EN PARTAGE

Contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche et à leur diffusion

> Objectif 1 : Mieux signaler les collections patrimoniales de la Bibliothèque	29
> Objectif 2 : Mieux prendre en compte les risques pour conserver et transmettre	29
> Objectif 3 : Mieux valoriser et faire connaître les collections patrimoniales	29
> Objectif 4 : Favoriser la synergie avec les autres acteurs du patrimoine écrit de la collectivité	30

AXE STRATÉGIQUE IV LA BIBLIOTHÈQUE RESSOURCE

Permettre "l'accès libre et illimité à la culture, à la pensée et à l'information"

> Objectif 1 : Renforcer les fonctions de médiation des collections : vers une Bibliothèque inspirante	33
> Objectif 2 : Renforcer le pilotage concerté de la politique documentaire	33
> Objectif 3 : Mettre en place une gestion dynamique des collections, multi-sites et multi-supports, pour garantir des collections actualisées, plurielles et renouvelées	34

AXE STRATÉGIQUE V

LA BIBLIOTHÈQUE OUVRANT LES ARTS ET LA SCIENCE SUR LA CITÉ

Donner une dynamique nouvelle à la programmation culturelle et scientifique

> Objectif 1 : Élargir et fidéliser les publics grâce à une programmation culturelle renouvelée et structurée	37
> Objectif 2 : En complémentarité avec les acteurs du territoire, structurer et renforcer la place de la Bibliothèque dans la vie littéraire	37
> Objectif 3 : Poursuivre l'élaboration d'un programme culturel valorisant la richesse documentaire des bibliothèques et reflétant les enjeux d'actualité	38
> Objectif 4 : Continuer à développer des actions de programmation culturelle impliquant les usagers	38

AXE STRATÉGIQUE VI

LA BIBLIOTHÈQUE AUX PRISES AVEC LE RÉEL ET LES TRANSITIONS DE LA SOCIÉTÉ

Renforcer le rôle de la bibliothèque dans la cité

> Objectif 1 : Renforcer le rôle d'appui à l'éducation et à la petite enfance	41
> Objectif 2 : Dans le cadre du projet éducatif "Bien grandir à Nantes", poursuivre la structuration de l'offre pédagogique et replacer la Bibliothèque comme actrice de l'EAC dans le champ de la lecture publique	41
> Objectif 3 : Proposer une offre de médiation et de services spécifiques pour certains publics : la bibliothèque au service de la justice sociale et des nouvelles solidarités	42
> Objectif 4 : Favoriser les pratiques numériques responsables	42
> Objectif 5 : S'engager dans la transition environnementale	43
> Objectif 6 : Favoriser la construction de l'esprit critique	43

PARTIE 4 MODES DE FAIRE

AGIR POUR UNE COLLECTIVITÉ PLUS EXEMPLAIRE

> Objectif 1 : Des conditions de travail de qualité	44
> Objectif 2 : La transition écologique au quotidien	45

PROMOUVOIR NOTRE MANIÈRE DE FAIRE LE SERVICE PUBLIC LOCAL

> Objectif 1 : La proximité, nouveau cap, nouvelle approche	45
> Objectif 2 : La coopération : une ouverture, une posture	46
> Objectif 3 : Le dialogue et la transparence : une qualité attendue, gage de confiance	46
> Objectif 4 : L'innovation, l'expérimentation : le "pas de côté"	47

AMÉLIORER NOTRE FONCTIONNEMENT INTERNE

> Objectif 1 : Être en soutien des parcours professionnels et du développement des compétences	47
> Objectif 2 : Simplifier les procédures à tous les niveaux	48
> Objectif 3 : Communication interne : donner du sens, créer du collectif	48

ANNEXE

MANIFESTE IFLA-UNESCO SUR LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE 2022	50
---------------------------------------------------------------	----

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Chef-lieu du département de la Loire-Atlantique et préfecture de la région des Pays de la Loire, Nantes est située à proximité de l'océan Atlantique, au début de l'estuaire de la Loire, et au confluent de l'Èrdre et de la Loire.

Avec 314 138 habitants, Nantes est la sixième commune française la plus peuplée, et la ville centre de Nantes Métropole qui regroupe 24 communes et près de 660 000 habitants. Avec 47 000 nouveaux habitants entre 2013 et 2018, Nantes Métropole cumule 39% de la croissance démographique des Pays-de-la-Loire. À elle seule, la ville de Nantes a accueilli 45% de ces nouveaux habitants et connu une croissance annuelle de sa population de 1,4%.

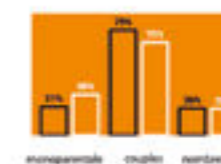
1 / La population nantaise en quelques chiffres

Répartition par âge	
0-14 ans	16,3%
15-29 ans	28,3%
30-44 ans	21,1%
45-59 ans	15,7%
60-74 ans	11,5%
75 ans et plus	7,1%



314 138
habitants au
1er janvier 2018

Avec plus de 310 000 habitants, Nantes poursuit sa croissance démographique au rythme de +1% en moyenne par an sur les 5 dernières années ; cette dernière s'expliquant à la fois par un solde naturel (plus de naissances que de décès) et migratoire (plus d'arrivées que de départs d'habitants) positifs.



Parmi cette population, près d'un quart est composé de familles (au moins un parent avec un(des) enfant(s)), ces dernières évoluant structurellement : la part des familles monoparentales poursuit son augmentation et représente aujourd'hui 3 familles nantaises sur 10.

Ce sont ainsi près de 61 000 enfants de moins de 18 ans qui vivent sur Nantes, représentant près d'1 habitant sur 5 et connaissant une croissance beaucoup plus rapide que la population dans son ensemble (+12% en 5 ans).

Diplômes et catégories socio-professionnelles

Diplômes	
Sans diplôme, BEPC, Brevet des collèges ou DNB	13,5%
CAP / BEP	16%
Baccalauréat	15,6%
Enseignement supérieur (au moins Bac+2)	50,7%

Catégories socio-professionnelles	
Agriculteurs, exploitants	0%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,6%
Cadres, professions intellectuelles	29,4%
Professions intermédiaires	27,5%
Employés	23,1%
Ouvriers	13,6%



2 / Économie et emploi

Situation de l'emploi

Le taux de chômage dans le bassin d'emploi de Nantes s'élève à 7,1 % (contre 8,9% en France). Toutefois, sur le territoire communal il s'élève à 15,6% de la population active.

On notera qu'à niveau de formation équivalent, la déqualification est deux fois plus importante dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) que dans le reste de la Ville : avec un niveau Bac +2, 22,4% des habitants y occupent un emploi d'employé ou d'ouvrier.

Situation de l'emploi		
	Population active de 15-64 ans	Moyenne des villes
Actifs en emploi	84,4%	89,4%
Chômeurs	15,6%	10,6%
Inactifs	19%	13,9%

Secteurs d'activité

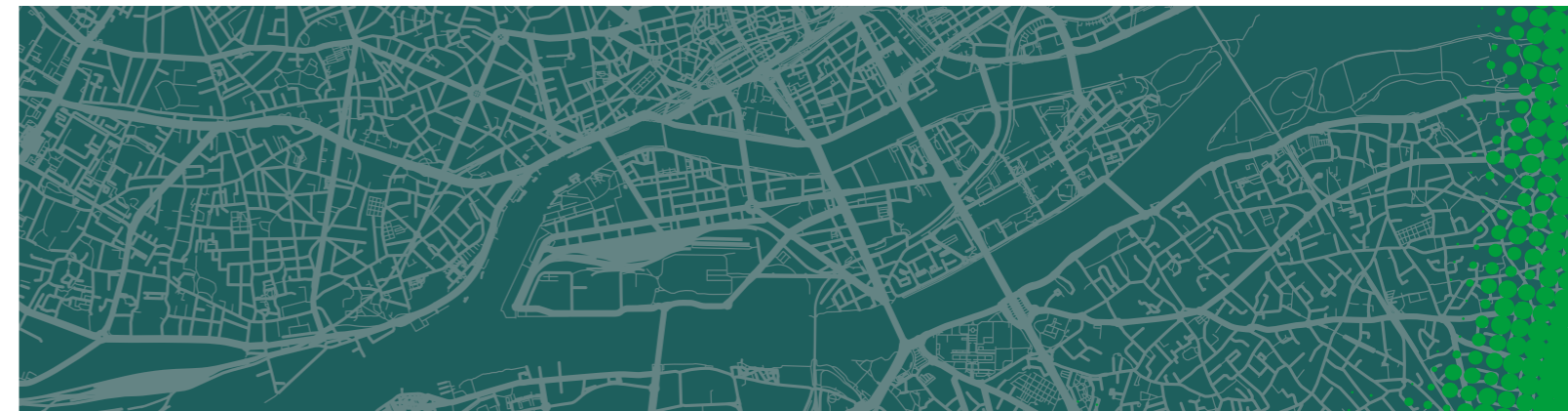
Nantes Métropole représente un bassin de 360 173 emplois, dont 194 000 à Nantes, répartis comme suit par secteurs d'activité

Secteurs d'activité	
Agriculture, sylviculture, pêche	0,2%
Industrie	5,2%
Construction	4,6%
Commerce, transports, services divers	56,9%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	33,1%

Si le secteur tertiaire est prédominant, l'agglomération nantaise n'en est pas moins :

- le 1^{er} pôle français pour l'industrie agroalimentaire,
- le 2^e pôle aéronautique français,
- la 2^e place financière en région.

Elle constitue en outre un pôle stratégique pour la filière bois et les matériaux. Les terminaux nantais de Cheviré (produits forestiers, sucre, engrais, ferraille, sable) et de Roche-Maurice (céréales, engrais, fonte) représentent 10% du total du trafic du Grand Port maritime de Nantes-Saint-Nazaire.



Elle contribue en outre aux quatre pôles de compétitivité impliquant industriels, laboratoires et écoles, labellisés par l'État dans la métropole Nantes Saint-Nazaire :

- EMC2 Ensembles métalliques et composites complexes
- Atlantic Biothérapies
- Génie civil
- Images et réseaux

Par ailleurs Nantes est :

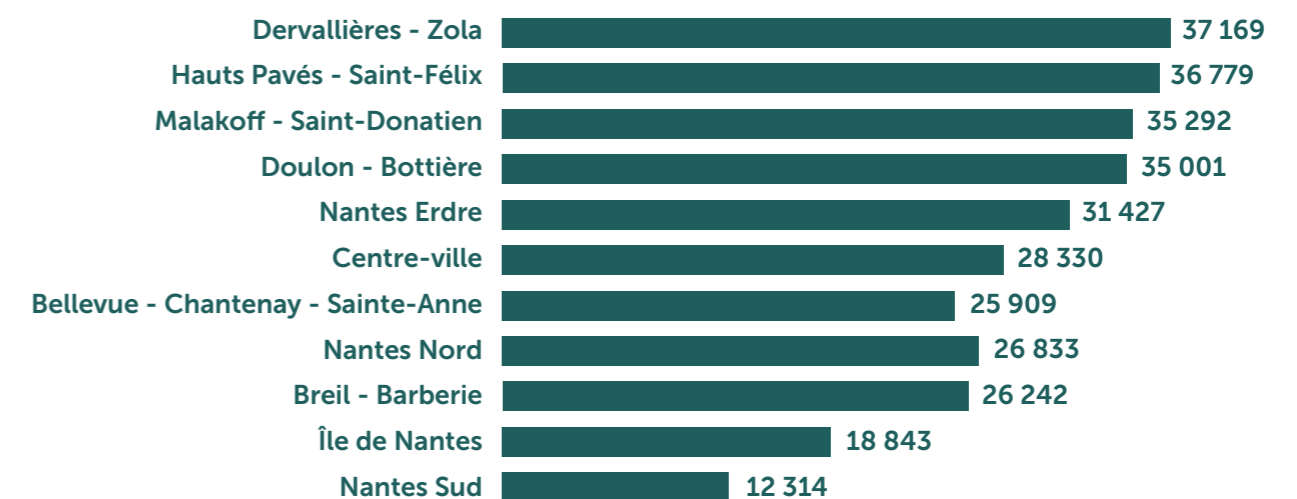
- l'une des neuf métropoles françaises labellisées "French Tech" depuis 2014,
- la septième ville touristique française avec 2 000 000 visiteurs.

Nantes a également reçu le Prix de la capitale verte de l'Europe en 2013, le Prix de la capitale européenne de l'innovation en 2019, ainsi que les labels "Ville amie des enfants" et "Ville amie des aînés".

3 / Diversité des quartiers

Nantes est découpée en onze quartiers présentant de nombreuses disparités.

En nombre d'habitants, Nantes Sud est le moins peuplé avec 12 314 habitants, et Dervallières-Zola le plus peuplé avec 37 169 habitants.

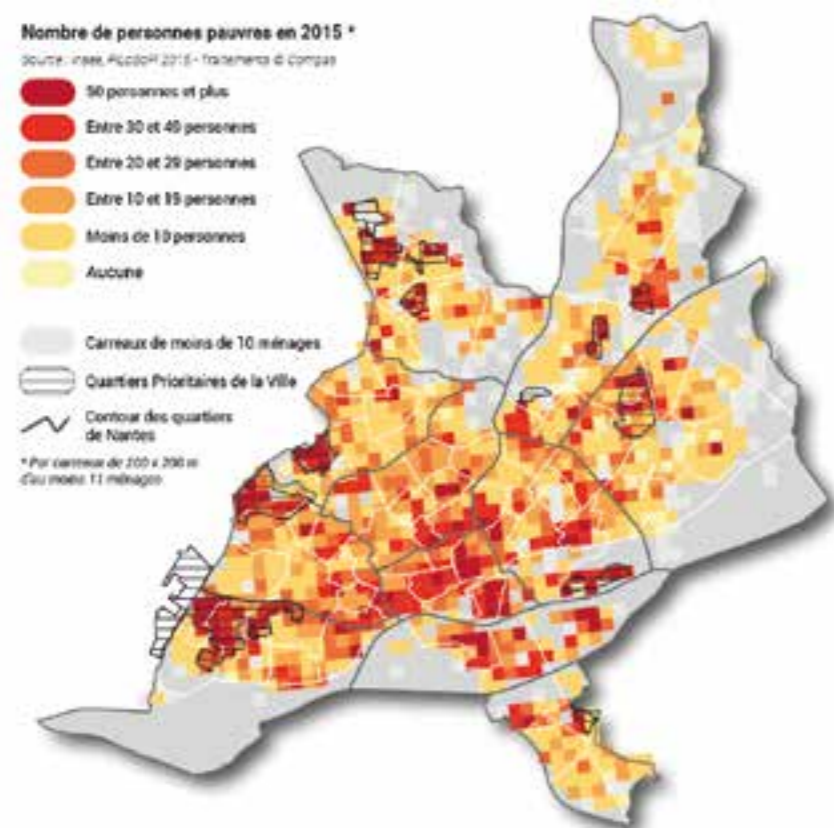


La part des ménages vulnérables va de 3% au Centre-ville à 11,1% pour le quartier Bellevue-Chantenay - Sainte-Anne.

12 des 15 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont situés sur la commune de Nantes.

43 975 Nantais, soit 14% de la population, y vivent :

- Breil : 3 575 habitants
- Dervallières : 5 057 habitants
- Grand Bellevue (Nantes / Saint-Herblain) : 19 000 habitants
- Nantes Nord (Bout des Landes / Bout des Pavés / Chêne des Anglais / Petite Sensive Boissière) : 7 303 habitants
- Nantes Erdre (Halvêque / Ranzay / Port-Boyer) : 4 434 habitants
- Bottière / Pin Sec : 5 207 habitants
- Malakoff : 3 130 habitants
- Clos-Toreau : 1 275 habitants



Dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), le taux de pauvreté est 3 fois plus élevé que dans l'ensemble de Nantes Métropole (35% des habitants des QPV vivent sous le seuil de pauvreté). Le revenu médian est de 1 049 €/mois, soit 2 fois moins que le revenu médian pour la métropole nantaise.

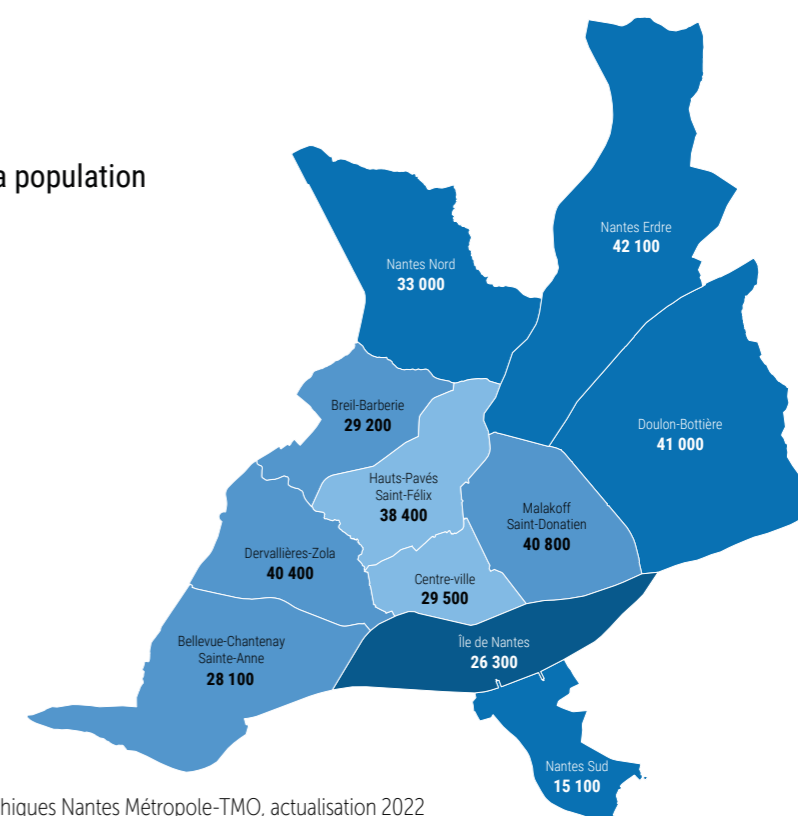
Aussi les enjeux sociaux en termes d'illettrisme et d'illectronisme y sont-ils particulièrement aigus : 18% des Nantais vivant dans un quartier à forte densité d'habitat social déclarent maîtriser mal, très mal ou pas du tout Internet et les outils numériques contre 14% de la population nantaise.

4 / Des territoires en mutation

Selon les projections, la croissance démographique de la ville de Nantes est appelée à se maintenir avec un essor de la population marqué sur l'Île de Nantes et les quartiers sud.

Évolution annuelle de la population entre 2022 et 2032 (%)

- 0,5% à 0%
- 0% à +0,5%
- +0,5% à +1%
- +1% à +1,5%
- +1,5% à +2%
- +2% à +2,5%



Source : Modèle de projections démographiques Nantes Métropole-TMO, actualisation 2022



5 / Nantes transformée par la culture

Depuis 3 décennies les politiques publiques mises en œuvre ont positionné Nantes comme une "capitale culturelle européenne permanente", à travers une offre diversifiée, un réseau dense de lieux de diffusion et de création, une riche programmation événementielle. Une attention particulière est portée aux nombreux établissements culturels et lieux de diffusion, qui ont été diversifiés, rénovés et dynamisés. La Ville de Nantes apporte en outre un soutien financier à plus de 430 structures, compagnies et associations culturelles.

Toutes les structures et tous les événements culturels participent du rayonnement national et international de Nantes. Ils ont également pour mission d'assurer à toutes les Nantaises et tous les Nantais l'exercice de leurs droits culturels à participer à la vie culturelle, à vivre et exprimer sa culture et ses références. Ils veillent à mettre en partage et en proximité œuvres, pratiques artistiques, patrimoines, sciences, débats d'idées, imaginaires, en levant les freins à l'accès, en faisant place à la diversité des esthétiques et sensibilités, en favorisant la rencontre et l'échange, et en permettant la participation de tous, artistes et publics, professionnels et amateurs, curieux et passionnés.

Dans cet écosystème, la Bibliothèque municipale est un vecteur et relais essentiel des politiques culturelles de par son accessibilité, tant en raison de son implantation dans les différents quartiers que par le caractère à la fois citoyen, culturel, éducatif et social de ses missions, sa vocation intergénérationnelle, son approche pluridisciplinaire et ses capacités partenariales.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



1 / La Bibliothèque depuis 1753

29 novembre 1753

Ouverture de la première Bibliothèque publique nantaise, par accord entre la municipalité et le collège de l'Oratoire

28 janvier 1803

Décret impérial du 8 pluviôse an XI (28 janvier 1803) instituant les bibliothèques municipales françaises et mettant à la disposition et sous la surveillance des municipalités les bibliothèques des écoles centrales désormais supprimées

26 février 1809

Installation de la Bibliothèque à la Halle au blé

1859

Publication du premier volume du *Catalogue méthodique de la bibliothèque publique de la ville de Nantes* d'Emile Péhant

1881

Démolition de la Halle au blé et installation provisoire de la Bibliothèque au couvent de la Visitation

1900

Installation de la Bibliothèque dans les locaux du Musée des Beaux-Arts, rue Gambetta

1945-1954

Ouverture de trois premières bibliothèques de quartier, les bibliothèques de Garde-Dieu, Chantenay et Erlon

1968

Ouverture de la bibliothèque du Breil-Malville

1977-1985

Ouverture de quatre nouvelles bibliothèques de quartier : Doulon (1981), Halvêque (1982), Boissière (1983), et Manufacture (1984), première bibliothèque multimédia et informatisée du réseau nantais

Première informatisation du catalogue

1985

Ouverture de la médiathèque Jacques Demy

1995

Dans les quartiers Nord la médiathèque Luce Courville remplace la bibliothèque de la Boissière

2007

Dans les quartiers Est la médiathèque Floresca Guépin remplace la bibliothèque de Doulon

2013

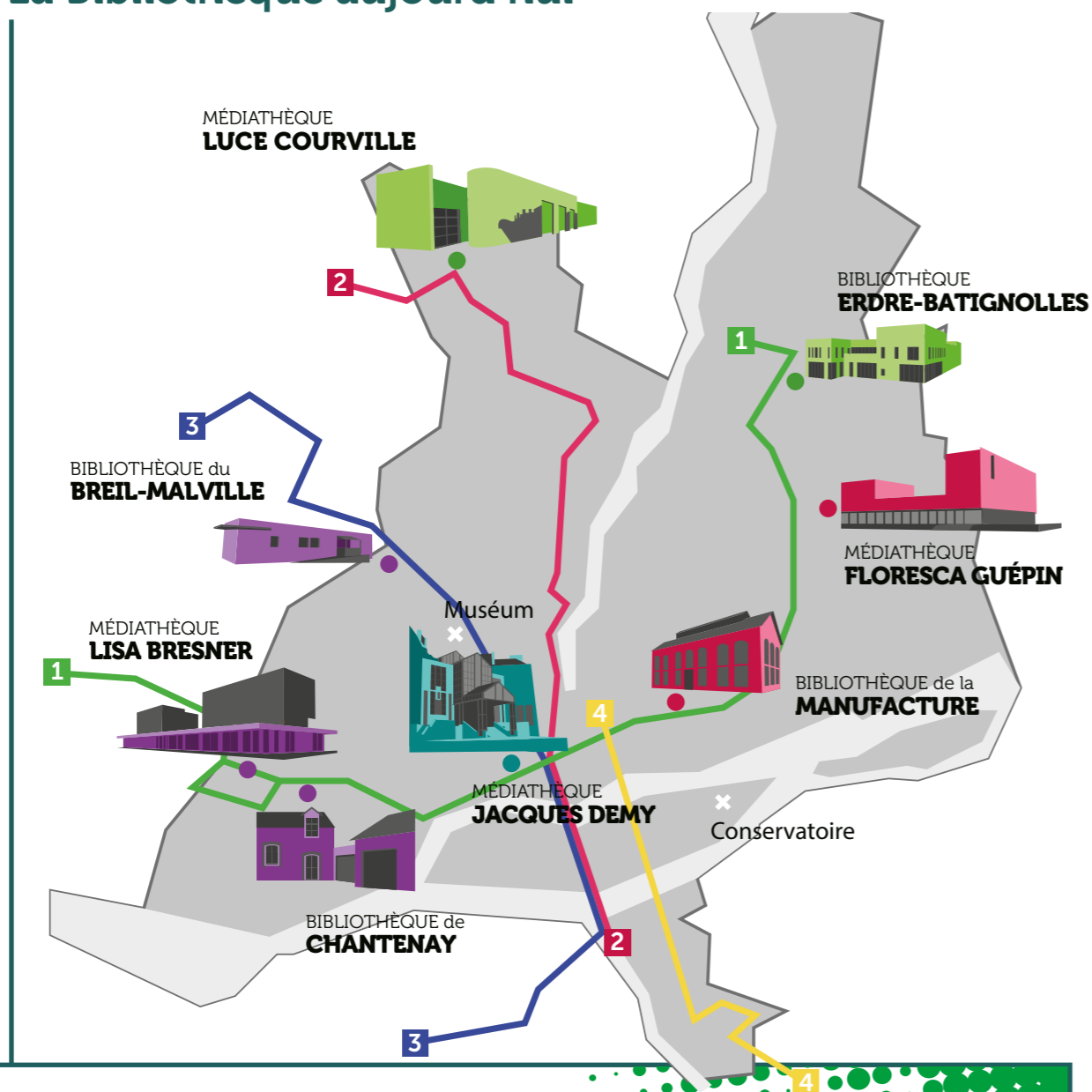
Dans les quartiers Ouest, ouverture de la médiathèque Lisa Bresner

2021

Mise en place de la gratuité de l'abonnement



2 / La Bibliothèque aujourd'hui



45 885 inscrits
1 900 000 prêts par an
537 000 visiteurs par an

8 bibliothèques
2 bibliothèques associées
640 places assises
5 800 m² d'espaces publics
35 heures d'ouverture hebdomadaire par bibliothèque en moyenne

430 000 documents imprimés
1 000 titres de périodiques

215 000 manuscrits conservés dans les fonds patrimoniaux

160 professionnels

4 000 enfants reçus dans le cadre des accueils de classes du primaire
1000 enfants reçus dans le cadre des accueils des structures de la petite enfance.

Chiffres 2021



LE PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE, ÉDUCATIF ET SOCIAL

AXE STRATÉGIQUE I

LA BIBLIOTHÈQUE FÉDÉRATRICE Renouveler la relation avec les publics

L'engagement de la Ville de Nantes pour le respect des droits culturels, tels que définis par la déclaration de Fribourg, irrigue l'ensemble de cet axe stratégique.

En poursuivant la dynamique lancée dans le cadre de son précédent projet d'établissement, la Bibliothèque municipale de Nantes continue à se réinventer pour être dessinée pour et par ses utilisateurs. Durant cette dernière décennie, plusieurs améliorations ont été apportées. La gratuité, l'automatisation des transactions de prêts/retours, la possibilité d'emprunter et de rendre les ouvrages de la Bibliothèque dans n'importe quel équipement via RésaRéseau, l'extension des horaires d'ouverture, sont autant d'accomplissements sur lesquels s'appuyer pour continuer à progresser collectivement afin de mieux répondre aux attentes des Nantaises et des Nantais.

Aujourd'hui près de 46 000 Nantaises et Nantais sont inscrits à la Bibliothèque (13% de la population) et 500 000 visiteurs y sont accueillis chaque année. Afin de pouvoir donner satisfaction à une plus grande partie de la population nantaise, la Bibliothèque doit poursuivre le renouvellement de sa relation avec les publics en menant une politique active de prospection, de renouvellement, de diversification et de fidélisation de ses usagers.

> Marqueurs du mandat



> Politiques publiques



> Objectifs de développement durable de l'Onu



> Objectif 1 : Améliorer la connaissance des territoires desservis pour renouveler et fidéliser les publics

Améliorer la connaissance des publics et des non-publics est le socle nécessaire à la mise en place d'actions ambitieuses et adaptées "d'aller-vers" et de fidélisation. La Bibliothèque doit structurer et renforcer son travail continu d'identification des besoins, des usages et des attentes des habitantes et des habitants de la Ville et de l'agglomération de Nantes.

Actions

- 1/ Renforcer la connaissance des profils sociodémographiques des territoires.
- 2/ Mettre en place des enquêtes de satisfaction régulières (Baromètre, enquête Afnor...).
- 3/ Développer les démarches issues du design thinking et de la méthodologie Expérience usager (UX) afin d'améliorer la connaissance des usagers, de leurs attentes et de leurs parcours.

> Objectif 2 : Impulser une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'expérience des utilisateurs de la Bibliothèque

Pour faciliter l'appropriation de la Bibliothèque par toutes et tous et dans une logique de fidélisation de ses publics, la Bibliothèque doit être facile d'accès et d'utilisation, intuitive et accessible. Pour reprendre l'expression d'Amanda Etches et Aaron Schmidt, l'expérience de la Bibliothèque doit être, pour toutes et tous, *utile, utilisable et désirable*².

En articulation avec le projet "Nouvelle relation multicanale" portée par la Ville et la Métropole de Nantes, la démarche Qualité de l'accueil engagée par la Bibliothèque doit être approfondie et "augmentée" en intégrant les méthodes de design UX. Cette démarche ne doit plus seulement prendre pour cible l'amélioration de l'accueil des publics mais doit veiller plus globalement à l'amélioration de l'expérience de ses utilisateurs.

Actions

- 1/ Dans le cadre de la stratégie de la relation multicanale aux usagers et usagères de la Ville de Nantes et Nantes Métropole, poursuivre l'amélioration de la relation usager : renforcer la professionnalisation et la valorisation des compétences nécessaires au bon accueil des publics, améliorer les interfaces usagers - accueil physique, téléphonique, web, signalétique, supports de communication, etc.
- 2/ Diffuser la "culture UX" dans les pratiques professionnelles.
- 3/ Renforcer la structuration et le pilotage de la démarche qualité de l'expérience utilisateur.
- 4/ Approfondir la dynamique de simplification et de fluidification des procédures (règles de prêt, gestion des grands retards, utilisation des postes informatiques...).

² *Utile, utilisable, désirable, Redessiner les bibliothèques pour leurs utilisateurs*, Amanda Etches, Aaron Schmidt, Presses de l'ENSSIB, 2016



➤ Objectif 3 : (Re)conquérir et diversifier les publics

La Bibliothèque municipale de Nantes participe activement à l'ambition nantaise d'être une ville égalitaire, inclusive et émancipatrice, une ville assurant l'accès aux droits pour toutes et tous. L'objectif 3 de l'axe 6 participe également à cette ambition.

Actions

- 1/ Penser la bibliothèque comme un espace de dialogue interculturel.
- 2/ Développer une communication de conquête et de reconquête dynamique.
- 3/ Chercher une proximité avec tous les publics et aller à la rencontre des plus éloignés.
- 4/ Garantir des collections faciles et accessibles.
- 5/ Renforcer l'accessibilité pour toutes et tous de la Bibliothèque : mener une politique d'amélioration de l'accessibilité à l'échelle du réseau et non plus à l'échelle d'un seul équipement, mieux s'insérer dans les réseaux régionaux et nationaux.
- 6/ Proposer des horaires adaptés aux rythmes de vie et aux parcours des habitantes et habitants.

➤ Objectif 4 : Favoriser la co-construction et le dialogue citoyen

Considérer chaque habitante et habitant comme une ressource, susceptible de partager un savoir, une pratique ou en capacité de se mobiliser pour témoigner d'un besoin et d'une expertise d'usage, en s'appuyant sur la Charte de participation des publics de la Bibliothèque municipale.

Actions

- 1/ Mettre en place un budget participatif pour des acquisitions partagées.
- 2/ Favoriser et valoriser les coups de cœur des lecteurs.
- 3/ Favoriser la co-animation de temps de médiation.
- 4/ Continuer à développer des actions culturelles impliquant les usagers.

AXE STRATÉGIQUE II

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA PROXIMITÉ

Se positionner au "cœur battant" des territoires

Les équipements de lecture publique nantais sont des espaces fédérateurs pour les quartiers. Ils sont des "créateurs de communautés" (manifeste IFLA/Unesco sur la bibliothèque publique), favorisent le "libre ensemble", en permettant l'encapacitation de chacun et le "faire société". Ils participent au maillage du service public sur le territoire tout en œuvrant à la complicité et à la familiarité avec la vie culturelle.

Depuis l'inauguration de la médiathèque Lisa Bresner, dernier équipement créé, le territoire nantais a connu de profondes mutations démographiques. Si des transformations des espaces des bibliothèques ont été engagées lors du précédent projet d'établissement, telles que la refonte des espaces d'accueil et la création d'espaces dédiés au numérique dans les médiathèque Jacques Demy et Luce Courville, celles-ci doivent être renforcées pour mieux répondre aux besoins des publics pour aujourd'hui et pour demain. En outre, le maillage du territoire doit être repensé via notamment la consolidation des dispositifs Hors les murs proposés par la Bibliothèque.

> Marqueurs du mandat



> Politiques publiques



> Objectifs de développement durable de l'Onu



> Objectif 1 : Améliorer l'expérience sensible et physique de la bibliothèque pour faciliter son appropriation par tous les publics

La Bibliothèque participe à l'émergence de tiers-lieux (Ray Oldenburg³), entre le domicile et le travail et favorise le "faire société" ensemble. La bibliothèque, *lieu de tous les temps, [...] lui-même hors du temps, et inaccessible à sa morsure* (Michel Foucault), est également un lieu refuge pour de nombreux Nantaises et Nantais. L'amélioration de l'expérience sensible et physique de la bibliothèque, en entraînant une relation plus simple et familière à la bibliothèque, participe à l'accessibilité et à la démocratisation du livre et de la culture.

En transformant ses espaces, la bibliothèque facilite son appropriation par toutes et tous, en créant le sentiment d'être *comme à la maison, voire mieux qu'à la maison*⁴ puisqu'on peut y être à son aise tout en profitant des services de la bibliothèque et être ensemble. L'objectif est également de moderniser les possibilités offertes au public de s'approprier la bibliothèque et de permettre une pluralité d'usages ainsi que leur bonne coexistence. Une cohérence de niveau de service dans l'ensemble du réseau doit en outre être recherchée.

Actions

1/ Twister la médiathèque Lisa Bresner dans le cadre de ses 10 ans.

Y mettre des mobiliers différents pour apporter un supplément d'âme, un petit quelque chose dont les usagers se souviendront et améliorer l'expérience de la bibliothèque. Scénariser les collections. Diversifier les collections en proposant des fonds en langue d'immigration. Proposer un prêt d'objets en lien avec les collections.

Cible : retrouver la fréquentation avant Covid et les publics du quartier.

2/ Faire évoluer en profondeur la médiathèque Luce Courville pour renforcer son ancrage territorial.

Refondre l'offre de services et d'espaces de la médiathèque Luce Courville pour en faire une bibliothèque fédératrice pour le quartier et renforcer son attractivité : améliorer le confort des espaces, tourner la bibliothèque vers son jardin, inclure un fonds en langue d'immigration, organiser des ateliers participatifs pour refondre les espaces.

Cible : augmentation de la fréquentation, notamment par les publics du quartier.

3/ Prendre le parti de la dimension familiale de Floresca Guépin : la bibliothèque de toutes les familles.

Revoir l'espace Jeunesse et l'espace convivialité. Désengorger l'entrée. Aérer l'espace.

4/ Hybrider la bibliothèque du Breil-Malville dans le cadre du projet "Église Saint-Luc" :

Faire émerger pour le quartier du Breil un "tiers lieu du livre et des connaissances" en en faisant une porte d'entrée locale vers la culture et les savoirs ainsi qu'un lieu pour l'apprentissage tout au long de la vie.

5/ Transformer la bibliothèque Erdre-Batignolles en l'intégrant dans son nouvel écosystème (maison de quartier).

Dessiner un espace bibliothèque perméable en interaction permanente avec son écosystème, répondre aux besoins spécifiques du territoire, proposer une offre documentaire dynamique et hybride tournée vers la parentalité, l'enfance et le *do it yourself*, affirmer le côté "comme à la maison" en proposant une ambiance décalée et confortable.

³ Oldenburg Ray, *The Great Good Place*, Paragon House, 1989

⁴ Servet Mathilde, *Les Bibliothèques troisième lieu*, ENSSIB, 2009

6/ Affirmer l'identité de la bibliothèque de la Manufacture autour de la bande dessinée et de l'illustration en la rendant plus confortable.

Les espaces de la bibliothèque de la Manufacture sont saturés et ne permettent pas de bien valoriser son fonds spécifique autour de la bande dessinée. Avec RésaRéseau et l'ins-tauration de fonds tournants, la Manufacture pourrait vraiment devenir la bibliothèque de la bande dessinée et de l'illustration tout en proposant des espaces plus confortables.

7/ Réfléchir aux évolutions de la médiathèque Jacques-Demy.

La médiathèque Jacques-Demy n'est plus en capacité de répondre à l'ensemble des fonc-tions et missions qui lui sont dévolues : conservation, communication et valorisation des collections patrimoniales ; fonds documentaire de référence pour l'ensemble du réseau ; médiathèque de lecture publique du centre ville.

> Objectif 2 : La Bibliothèque de la "ville du quart d'heure" : irriguer l'ensemble du territoire en développant une présence polymorphe, hybride et réinventée de la lecture publique dans les quartiers

Le maillage territorial de la Bibliothèque se redessine pour desservir avec une égale qua-lité l'ensemble des territoires de la ville et incarner par une présence régulière la ville du quart d'heure et de la proximité. Pour permettre à la politique de lecture publique d'irri-guer l'ensemble du territoire, des dispositifs légers sont mis en place.

La Bibliothèque propose actuellement des dispositifs Hors les murs. Cette dynamique est à poursuivre et à renforcer par l'installation de "portes d'entrées" pérennes et légères sur le réseau.

Au-delà, il est nécessaire de renouveler le schéma d'aménagement du réseau de lec-ture publique afin d'assurer une desserte équitable des différents quartiers en corri-geant notamment les lacunes constatées, dans une logique de coopération avec les autres communes de Nantes Métropole.

Actions

1/ Structurer, redynamiser les actions Hors les murs :

- Évaluation et remise à plat des dispositifs et propositions existantes,
- Expérimentation de nouvelles formes de Hors les murs,
- Structuration des partenariats dans les initiatives Hors les murs.

2/ Mettre en place de nouvelles portes d'entrées pérennes, hybrides et légères sur le ré-seau : expérimenter l'implantation de kiosques "Livre-services" et de casiers de réservation, en complémentarité et non pas en remplacement des équipements. Accompagner ces dispositifs par des actions de médiation et de valorisation des collections adaptées.

3/ Renouveler le schéma d'aménagement du réseau de lecture publique en cherchant les complémentarités et les synergies avec les autres acteurs documentaires de la Métropole.



AXE STRATÉGIQUE III

LE PATRIMOINE EN PARTAGE

Contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche et à leur diffusion

Des manuscrits d'Anne de Bretagne au fonds sur la littérature jeunesse Bermond-Boquié, des manuscrits de Jules Verne ou de Julien Gracq, aux dessins de Grandjouan ou de Laboureur et aux tapuscrits et photographies de Claude Cahun, la Bibliothèque municipale participe de la richesse patrimoniale nantaise.

Outil de médiation et de compréhension de l'autre, le patrimoine contribue au dialogue et au respect indispensables pour tisser durablement un lien social et permettre d'apprécier la diversité culturelle. En interaction avec la mémoire qui permet à chacun d'assumer son identité, le patrimoine renvoie à l'identité collective et nous permet de l'appréhender afin de mieux y trouver notre place. La Bibliothèque sauvegarde, signale et enrichit ses collections historiques au titre de la recherche scientifique, historique, littéraire et artistique, et de l'attractivité du territoire. Elle s'attache également à les partager avec le public le plus large, conformément à la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Faro, 2005) : *Toute personne, seule ou en commun, a le droit de bénéficier du patrimoine culturel et de contribuer à son enrichissement. Elle est ainsi une passeuse entre les générations d'hier et celles de demain. Elle transmet aux générations futures le patrimoine qu'elle conserve. À ce titre, elle contribue aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.* (Article L. 130-1 du Code du Patrimoine).

Conformément aux objectifs définis par le ministère de la Culture, le signalement et la valorisation du patrimoine conservée à la Bibliothèque sont des priorités.

> Marqueurs du mandat



Égalité et justice sociale



Transition écologique



Alliance des territoires

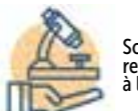
> Politiques publiques



Culture et arts dans la ville



Patrimoine et archéologie



Soutien à la recherche et à l'innovation



Rayonnement, ouverture sur le monde



Éducation

> Objectifs de développement durable de l'Onu



> Objectif 1 : Mieux signaler les collections patrimoniales de la Bibliothèque

Préalable nécessaire à la valorisation, le traitement intellectuel des fonds est encore très largement lacunaire pour la bibliothèque patrimoniale. Le signalement informatique des collections patrimoniales est une priorité.

Actions

1 / Mener à bien l'inventaire des collections patrimoniales : à l'issue de ces opérations, identifier précisément les chantiers de signalement des collections et définir des priorités de traitement en lien avec le programme national de signalement du ministère de la Culture.

2/ Achever la rétro-conversion des catalogues sur fiches.

3/ Poursuivre le traitement des fonds particuliers, ainsi que des manuscrits à cataloguer à l'unité.

4/ En lien avec la mise en ligne de l'iconographie locale, préparer le chantier de signalement des fonds iconographiques, en amont de la numérisation.

> Objectif 2 : Mieux prendre en compte les risques pour conserver et transmettre

Actions

1/ Achever le plan d'urgence, conformément aux directives nationales.

2/ Mettre en place un système d'astreintes.

3/ Mener l'étude sur le devenir de la médiathèque Jacques Demy au regard des contraintes et besoins spécifiques des collections patrimoniales et explorer de nouvelles pistes pour la préservation de ces collections en lien avec la direction du Patrimoine.

> Objectif 3 : Mieux valoriser et faire connaître les collections patrimoniales

Actions

1/ Dans le cadre du chantier de formalisation de la politique documentaire, actualiser les axes de développement des collections patrimoniales.

2/ Améliorer l'accessibilité numérique des collections patrimoniales : réaliser un audit des outils existants en fonction des usages et des besoins des différents publics ; améliorer la visibilité locale et nationale des collections patrimoniales grâce aux partenariats.

3/ Poursuivre le renforcement et la structuration du chantier de numérisation et se doter d'un outil numérique de diffusion dédié aux collections patrimoniales nantaises.

La Ville de Nantes n'a pas de bibliothèque numérique patrimoniale dédiée permettant de valoriser et de diffuser auprès du plus grand nombre (localement mais aussi nationalement et internationalement via Gallica et Europeana) son patrimoine écrit.

Les images numérisées sont pour le moment accessibles via le site Internet de la bibliothèque. En collaboration avec la BnF, la bibliothèque numérique patrimoniale de la Ville de Nantes sera un outil de diffusion ouvert au grand public comme à la recherche par la double qualité, patrimoniale et scientifique, des documents qu'il proposera à la

consultation et au téléchargement. Sous licence ouverte, pérenne, ouvert au moissonnage sélectif (OAI-PMH), il permettra de partager des données avec d'autres bibliothèques numériques régionales, nationales ou internationales, généralistes ou spécialisées. Il permettra ainsi la dissémination des contenus numériques. L'outil intégrera les fonctions d'éditorialisation des contenus qui le destine aussi à être le support d'activités pédagogiques encadrées. Il sera le débouché d'une chaîne de numérisation interne qualitative mais pourra prendre en charge les résultats d'opération de numérisation externalisées plus massives.

Les collections seront accessibles par le biais d'un module de recherche ou par un accès thématiques. Les collections seront ainsi aussi présentées par fonds. Les premières collections accessibles via la bibliothèque numérique patrimoniale seront :

- Les manuscrits médiévaux enluminés,
- Le fonds Jules Verne,
- Le fonds Surréalisme nantais (Fonds Sarment, Jacques Vaché),
- Le fonds Claude Cahun (à l'entrée dans le domaine public en 2025).

4/ Valoriser les fonds patrimoniaux par des actions en direction de la jeunesse et du grand public : création d'un cycle le week-end ; renforcement du parcours Éducation Artistique et Culturelle ; développement des passerelles entre patrimoine et lecture publique par le biais d'actions de ludification du patrimoine et d'hybridation par la pop culture...

5/ Encourager les démarches de patrimoine participatif et les passerelles entre Patrimoine et Art : enrichissement participatif des données patrimoniales ; utilisation et détournement créatifs des collections patrimoniales avec la médiation d'artistes.

6/ Renforcer les liens et les partenariats avec la recherche et tous les professionnels utilisant les collections patrimoniales.

7/ Développer le mécénat, notamment via le Fonds métropolitain pour la culture.

➤ Objectif 4 : Favoriser la synergie avec les autres acteurs du patrimoine écrit de la collectivité

Actions

1/ Exercer la responsabilité et le contrôle scientifique des collections du fonds Jules Verne en collaboration avec le Musée Jules Verne et dans le cadre du projet de la Cité des imaginaires. Définir la responsabilité de chaque acteur dans le développement, la conservation et la valorisation du fonds Jules Verne.

2/ Rechercher les synergies et les complémentarités avec la direction du patrimoine et notamment les Archives municipales (formalisation des axes de développement des collections, plan de conservation partagée de la presse, signalement...).



AXE STRATÉGIQUE IV

LA BIBLIOTHÈQUE RESSOURCE

Permettre "l'accès libre et illimité à la culture, à la pensée et à l'information"

Développer et valoriser une offre de documents et de ressources actualisée et dynamique avec l'objectif de la rendre plus accessible à tous les publics est un élément essentiel de l'attractivité et de la raison d'être de la Bibliothèque municipale de Nantes.

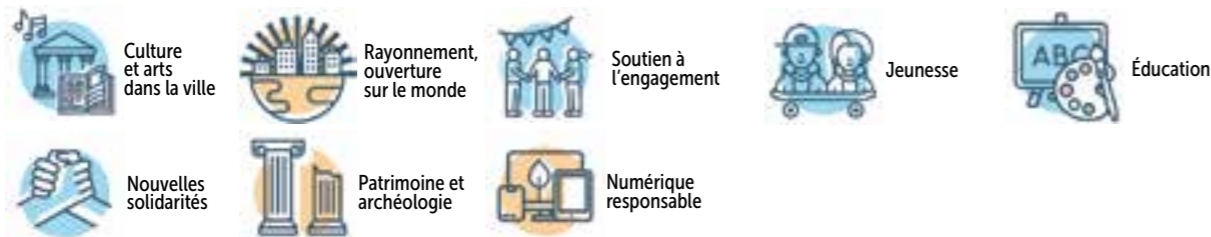
Les collections de la Bibliothèque, sur tous les supports, permettent de répondre à la demande des Nantaises et des Nantais, à leurs questions, à leurs goûts et à leurs curiosités, tout en offrant autre chose, un "pas de côté", une ouverture culturelle, artistique, et scientifique pour ne pas enfermer dans du "déjà-lu", du "déjà-pensé", et pour ne pas assigner. Cette articulation entre réponse à la demande et politique de l'offre contribue à l'utilité de la Bibliothèque dans la cité. En proposant des informations fiables, de qualité et en favorisant l'ouverture de la science sur la société, la Bibliothèque constitue aussi un rempart contre les fausses informations.

Si le précédent projet d'établissement avait permis la constitution d'une charte documentaire et la mutualisation de certaines acquisitions, la politique documentaire doit continuer à être structurée à l'échelle du réseau pour permettre un renforcement des actions de médiation et de valorisation, une meilleure prise en compte des besoins et une gestion plus dynamique des collections afin de répondre aux mutations des publics et de leurs pratiques.

> Marqueurs du mandat



> Politiques publiques



> Objectifs de développement durable de l'Onu



> Objectif 1 : Renforcer les fonctions de médiation des collections : vers une Bibliothèque inspirante

À l'heure du flux, de l'éphémère, de la *société liquide* (Zygmunt Bauman), la bibliothèque est une balise qui facilite l'accès à l'information de toutes et de tous pour qu'il n'y ait pas, *d'un côté des citoyens bien informés, sachant trouver et trier leur information, et, de l'autre, des citoyens submergés par un flot inorganisé et non validé de données éphémères.*⁵ (Anne-Marie Bertrand). Dans un tel contexte, le rôle de médiation du bibliothécaire et de la bibliothèque doit être renforcé, en structurant les fonctions de conseil et de valorisation des collections.

Actions

- 1/ Renforcer la mise en espaces des documents en utilisant, notamment, des techniques de merchandising des collections.
- 2/ Renforcer les sélections thématiques et les coups de cœur en écho avec l'actualité, les actions culturelles et en s'autorisant le "pas de côté".
- 3/ Refondre le site Internet pour en faire une porte d'entrée simple, facile aux services et collections de la Bibliothèque.
- 4/ Améliorer les contenus et l'ergonomie du catalogue pour renforcer l'accessibilité des collections et répondre aux enjeux de la transition bibliographique (récupération/moissonnage des notices BnF, audit du catalogue et tests d'utilisabilité), et pour faciliter la découverte des collections en créant des liens entre l'offre de ressources numériques et physiques.
- 5/ Enrichir et moderniser le site Livrjeun de littérature jeunesse.
- 6/ Œuvrer à la création d'une plateforme numérique métropolitaine dans le cadre d'une labellisation "Bibliothèque numérique de référence".
- 7/ Adhérer au service Eurekoi, service national de questions-réponses à distance.

> Objectif 2 : Renforcer le pilotage concerté de la politique documentaire

Poursuivre le renforcement du pilotage concerté de la politique documentaire à l'échelle du réseau, domaine par domaine, pour tous les supports est un enjeu majeur pour la Bibliothèque municipale de Nantes. Cette dynamique repose sur un processus collectif qui engage l'établissement afin de porter une offre documentaire complémentaire et cohérente pour l'ensemble des usagers du réseau.

Actions

- 1/ Formaliser la politique documentaire de la Ville pour la rendre transparente et compréhensible par toutes et par tous, et permettre un gestion des collections par domaines multi-supports et multi-sites : actualisation de la charte documentaire ; définition de fiches domaines ; définition des axes de développement et de gestion des collections ; définition des modalités d'évaluation des usages.
- 2/ Mieux structurer la mise en œuvre et l'évaluation de la politique documentaire, renforcer son pilotage concerté à l'échelle du réseau : mener une réflexion approfondie sur l'adaptation de la répartition budgétaire en lien avec les projets documentaires et les

⁵ Bertrand Anne-Marie, *Les Bibliothèques*, Paris, 1998

objectifs validés ; définir des outils de sélection, d'évaluation et de suivi des collections au plus près des besoins et des usages ; repenser l'organisation de la Bibliothèque pour garantir une vision transversale et cohérente des collections offertes.

> **Objectif 3 : Mettre en place une gestion dynamique des collections, multi-sites et multi-supports, pour garantir des collections actualisées, plurielles et renouvelées**

La Bibliothèque municipale doit proposer des collections utiles et accessibles à ses publics, hybridant culture dite "populaire" et "légitime", contribuant à la construction de la personnalité et de la citoyenneté, aidant à la compréhension du monde à travers la pluralité des points de vue, favorisant le débat d'idées, la réflexion, l'ouverture culturelle et la sérendipité.

Livres à succès, classiques, collections faciles à lire, non francophones et bilingues, fonds formation et parentalité... doivent ainsi côtoyer en un juste équilibre premiers romans, productions de petites maisons d'édition à promouvoir et faire découvrir.

Actions

- 1/** Définir des projets documentaires prioritaires annuels afin de répondre aux besoins des publics.
- 2/** Expérimenter la mise en place de fonds tournants d'un site à un autre.
- 3/** Fluidifier le circuit du document pour réduire les délais d'acquisition et assurer une mise en rayon réactive et rapide, notamment des nouveautés.
- 4/** Adapter, optimiser et éditorialiser l'offre de ressources numériques en lien avec les travaux à l'échelle de la métropole.
- 5/** Organiser des campagnes de désherbage plus soutenues (1 livre acquis = 1 livre désherbé).
- 6/** Accompagner la programmation culturelle (conférences, rencontres, débats) par des acquisitions cohérentes permettant au public de s'approprier les contenus en amont et de prolonger sa réflexion.
- 7/** Mettre en place un budget participatif pour certaines acquisitions documentaires.
- 8/** Constituer l'offre de prêt en fonction des pratiques et de la diversité culturelle et linguistique des publics des territoires desservis.
- 9/** Expérimenter un prêt d'objets (instruments de musique, boîtes à histoires, machines à coudre...).



AXE STRATÉGIQUE V

LA BIBLIOTHÈQUE OUVRANT LES ARTS ET LA SCIENCE SUR LA CITÉ

Donner une dynamique nouvelle à la programmation culturelle et scientifique

En sachant combiner une programmation exigeante et sélective avec un souci constant de démocratisation culturelle, les bibliothèques sont des lieux de culture pour le plus grand nombre et favorisent l'exercice des droits culturels. Elles œuvrent à l'irrigation culturelle et artistique de la ville de Nantes, cité des arts, cité des artistes, et contribuent à son rayonnement. En outre, en contribuant à l'ouverture de la science sur la société et à la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, la Bibliothèque participe à la construction d'une métropole des savoirs et des innovations.

L'offre d'actions culturelles de la Bibliothèque municipale de Nantes s'est fortement enrichie et développée. Elle conduit aujourd'hui à un foisonnement de propositions, dans des esthétiques, des formats et des thématiques profondément diversifiés.

Une nouvelle dynamique est à impulser pour restructurer la programmation culturelle et scientifique de la Bibliothèque afin de mieux valoriser sa spécificité par rapport aux autres acteurs du territoire, pour gagner en visibilité et en qualité, en affirmant sa place dans la vie littéraire, culturelle et scientifique de la cité.

> Marqueurs du mandat



Égalité et justice sociale



Dialogue citoyen



Proximité



Expérimentation-innovation

> Politiques publiques



Culture et arts dans la ville



Rayonnement, ouverture sur le monde



Soutien à l'engagement



Jeunesse



Soutien à la recherche et à l'innovation



Nouvelles solidarités

> Objectifs de développement durable de l'Onu



> Objectif 1 : Élargir et fidéliser les publics grâce à une programmation culturelle renouvelée et structurée

L'enjeu est de permettre aux publics de mieux se repérer dans une programmation à la fois renouvelée et plus structurée, sachant combiner exigence, sélectivité et qualité avec un souci constant de démocratisation culturelle.

Actions

1/ Structurer l'action culturelle de la Bibliothèque autour de 6 thématiques majeures : valoriser les littératures ; favoriser le débat d'idées ; diffuser la culture scientifique, technique et industrielle ; mettre en avant et rendre accessibles au plus grand nombre les fonds patrimoniaux ; poursuivre et développer des actions en direction de la jeunesse et de la petite enfance ; valoriser et favoriser les pratiques amateurs.

2 / Mettre en place un pilotage, un suivi et une évaluation concertés de l'action culturelle à l'échelle du réseau : mutualiser et organiser des temps d'échanges de pratiques ; poser des cadres clairs et structurants : définir précisément les besoins, les procédures et les priorités.

3/ Rendre plus visibles, lisibles et cohérentes les actions proposées par la Bibliothèque : annualiser la programmation ; renforcer la saisonnalité et la mise en place de cycles ; répartir de manière cohérente les actions sur le territoire ; distinguer ce qui relève de la médiation et ce qui relève de la programmation, ce qui relève des actions culturelles d'ampleur et ce qui relève d'action culturelle de proximité ; repenser les canaux de communication en fonction de cette nouvelle structuration.

4/ Continuer à renforcer les liens avec les acteurs culturels du territoire et à s'impliquer dans les grands projets de la collectivité : donner de la visibilité à la Bibliothèque comme partenaire et lieu d'action culturelle.

5/ Mieux évaluer l'action culturelle : prise en compte des temps de préparation dans les outils d'évaluation, travailler des objectifs de publics plus précis, plus écrits prenant en compte les spécificités des territoires, recueillir des retours quantitatifs et qualitatifs sur les actions culturelles, mieux évaluer le ratio temps de préparation / satisfaction des publics.

> Objectif 2 : En complémentarité avec les acteurs du territoire, structurer et renforcer la place de la Bibliothèque dans la vie littéraire

Actions

1/ Organiser plus de résidences et de rencontres d'auteurs pour promouvoir une littérature vivante en prise avec le réel et le monde.

2/ Renforcer le parcours d'éveil artistique et culturel dès le plus jeune âge par l'accueil d'auteurs et une promotion ambitieuse de la littérature jeunesse.

➤ **Objectif 3 : Poursuivre l'élaboration d'un programme culturel valorisant la richesse documentaire des bibliothèques et reflétant les enjeux d'actualité**

Actions

1/ Proposer de façon plus régulière et construite (sous la forme de cycles) un programme de conférences et de rencontres valorisant la pensée contemporaine et mettant en lumière des sujets d'actualité.

2/ Travailler davantage en lien avec l'université.

➤ **Objectif 4 : Continuer à développer des actions de programmation culturelle impliquant les usagers**

Actions

1/ Repenser et valoriser les prix littéraires qui donnent la possibilité aux usagers de choisir leur ouvrage préféré.

2/ Renforcer la participation des usagers dans l'animation de rencontres d'auteurs par le biais des clubs de lecture.

3/ Proposer de façon plus soutenue des scènes ouvertes et expositions valorisant les pratiques artistiques amateurs.

4/ Expérimenter la proposition de rendez-vous de transmission des savoirs et savoir-faire par les usagers.



AXE STRATÉGIQUE VI

LA BIBLIOTHÈQUE AUX PRISES AVEC LE RÉEL ET LES TRANSITIONS DE LA SOCIÉTÉ

Renforcer le rôle de la Bibliothèque dans la cité

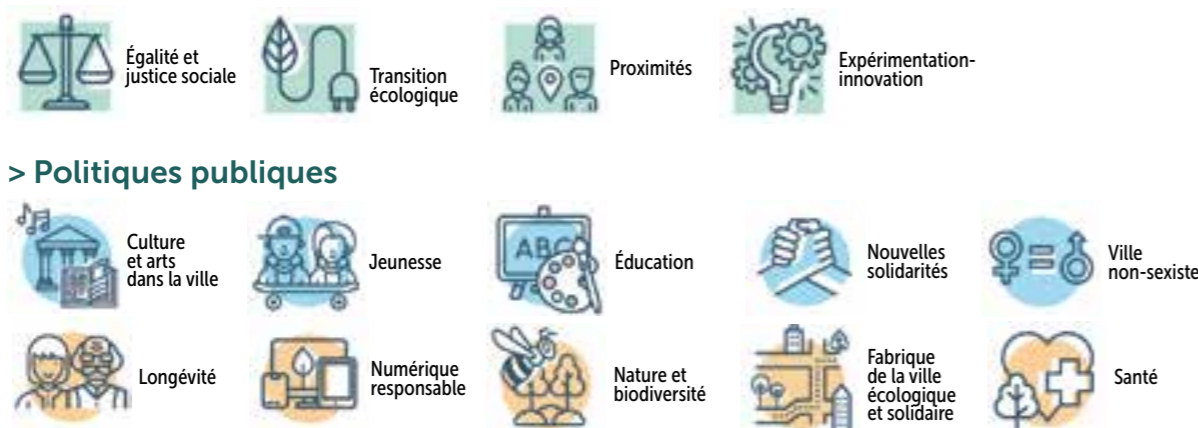
Il s'agit de positionner la Bibliothèque comme un des éléments de réponse aux enjeux sociaux, éducatifs et environnementaux qui s'imposent aujourd'hui. Interface majeure entre l'administration locale et les populations, la lecture publique doit pouvoir jouer pleinement son rôle de catalyseur des autres politiques publiques de la Ville. Par son offre documentaire, ses propositions culturelles, ses lieux propices à la rencontre, la Bibliothèque donne des outils et des espaces à la réflexion, à l'échange d'idées, au débat... Elle participe ainsi à la construction et à l'exercice de la citoyenneté.

La Bibliothèque est un vecteur pour les politiques éducatives et la formation tout au long de la vie portées par la Ville. Les 147 écoles élémentaires de la commune de Nantes bénéficient régulièrement de services de la Bibliothèque municipale à travers les accueils de classe (plus de 4 000 enfants de primaires, 63% des écoles), les parcours EAC, la desserte des bibliothèques d'écoles et les prêts thématiques aux enseignants. La Bibliothèque organise également des accueils spécifiques pour les structures de la petite enfance.

Dans un contexte d'aggravation des fractures sociales du fait de la crise sanitaire, la Bibliothèque participe activement à l'ambition nantaise d'être une ville égalitaire, inclusive et émancipatrice, une ville assurant l'accès aux droits pour toutes et tous.

Enfin, la Bibliothèque repense ses pratiques pour être vertueuse et exemplaire en matière environnementale.

> Marqueurs du mandat



> Objectifs de développement durable de l'Onu



> Objectif 1 : Renforcer le rôle d'appui à l'éducation et à la petite enfance

Les enfants sont nombreux à connaître la bibliothèque qu'ils la fréquentent dans le cadre de leur scolarité ou avec leur famille.

La Bibliothèque doit poursuivre le développement de l'accompagnement des enfants dès le plus jeune âge, dans la découverte et la pratique de la lecture.

Actions

1/ Penser la bibliothèque à hauteur d'enfants en réinterrogeant l'offre de collections, d'actions culturelles et les espaces à destination de la jeunesse (voir axes stratégiques II, IV et V).

2/ Accompagner les parents, les familles et les structures de la petite enfance dans l'éveil artistique, culturel et corporel des jeunes enfants en lien avec la direction de la Petite Enfance : structurer l'offre adressée aux professionnels de la petite enfance, structurer une offre de médiations à destination des tout-petits et leurs parents à l'échelle du réseau et évaluer sa mise en œuvre.

3/ Accompagner les parents, les familles, les établissements scolaires, les enfants et adolescents dans la découverte et la pratique de la lecture : structurer l'offre adressée aux enseignants et aux établissements scolaires (accueils de classes, prêts thématiques, bibliothèques d'école), structurer l'offre de médiations à destination des enfants et des adolescents au niveau du réseau et évaluer sa mise en œuvre.

> Objectif 2 : Dans le cadre du projet éducatif "Bien grandir à Nantes", poursuivre la structuration de l'offre pédagogique et replacer la Bibliothèque comme actrice de l'EAC dans le champ de la lecture publique

Actions

1/ Harmoniser les pratiques d'accueils de classes à l'échelle des territoires afin d'offrir une offre plus claire, priorisée, mieux adaptée en terme d'actions pédagogiques.

2/ Poursuivre la structuration et la consolidation d'offres spécifiques à destination des enseignants (prêts thématiques, bibliothèques centres documentaires) et mieux valoriser cette offre dédiée (site, enrichissement des propositions).

3/ Recentrer l'offre d'éducation artistique et culturelle recentrée sur la promotion de la littérature jeunesse et les fonds patrimoniaux.

4/ Valoriser et développer l'aide aux devoirs tant dans les collections que via des partenariats (Réussite éducative).

➤ Objectif 3 : Proposer une offre de médiations et de services spécifiques pour certains publics : la Bibliothèque au service de la justice sociale et des nouvelles solidarités

Nantes est engagée de longue date en faveur de la solidarité et de la lutte contre les inégalités, autour d'un idéal de justice sociale. Les Assises des nouvelles solidarités ont permis de donner une nouvelle dynamique à cette mobilisation collective. En nouant des partenariats, en s'inscrivant dans un réseau d'acteurs et en proposant des actions qui lui sont propres, la Bibliothèque doit être partie prenante des réponses portées par la collectivité pour répondre à ces différents enjeux.

Actions

- 1/ Avec la direction Parcours de Vie des Aînés, structurer un plan d'action seniors.
- 2/ Avec le département Prévention & Solidarités, structurer la contribution de la Bibliothèque municipale aux actions de lutte contre l'illettrisme, les inégalités et les assignations.
- 3/ Structurer un plan d'actions pour favoriser l'intégration des personnes allophones (structurer les actions en faveur de l'apprentissage du français, développer des actions permettant de valoriser la diversité culturelle du territoire...).
- 4/ Structurer, à l'échelle du réseau et non plus seulement de la médiathèque Floresca Guépin, des actions pour favoriser l'accessibilité de la bibliothèque pour tout type de handicap.
- 5/ Participer aux actions de la Ville en matière de lutte contre les violences sexistes et les stéréotypes de genre et aux actions en faveur de l'égalité femme-homme (objectif "Nantes, première ville non-sexiste dans 10 ans").
- 6/ Développer les partenariats pour mettre en place des permanences favorisant l'accès au droit, et l'aide aux démarches administratives.

➤ Objectif 4 : Favoriser les pratiques numériques responsables

En lien avec la mise en œuvre de la politique publique Numérique responsable, structurer l'offre de services pour favoriser l'inclusion numérique, le développement de pratiques responsables du Numérique et la lutte contre l'illectronisme.

Actions

- 1/ En lien avec la mission Médiation numérique métropolitaine, structurer l'offre de médiations et d'accompagnements numériques de la Bibliothèque pour l'ensemble du réseau.
- 2/ Poursuivre les médiations autour du numérique ludique, renforcer leur structuration à l'échelle du réseau et leur évaluation.
- 3/ S'affirmer comme acteur dans l'accompagnement des usagers pour une meilleure acculturation aux notions de données personnelles et de souveraineté numérique.
- 4/ Poursuivre les formations pour que chaque professionnel soit en capacité de faire une médiation ou un accompagnement numérique de premier niveau.
- 5/ Mettre en œuvre des pratiques de sobriété numérique en interne.

➤ Objectif 5 : S'engager dans la transition environnementale

Dans le cadre des rapports Développement durable pour Nantes et sa Métropole, en s'inscrivant dans les réflexions régionales (Mobilis), nationales (commission bibliothèques de l'ABF) et internationales (IFLA Environment Sustainability and Libraries Section), la Bibliothèque peut mettre en place des actions pour participer activement à la politique nantaise d'émergence d'un modèle de développement vertueux. Elle doit, en outre, repenser ses pratiques notamment dans le domaine de la gestion du cycle du document.

Actions

- 1/ Participer au réseau des éco-activateurs de la collectivité et être force de proposition dans le champ de la lecture publique.
- 2/ Analyser la chaîne du livre et les pratiques internes de la Bibliothèque (analyse du cycle de vie, plastification des ouvrages, seconde vie du livre).
- 3/ Former les agents aux enjeux de la transition écologique.
- 4/ Viser aux attendus de la norme ISO 14 000 (management environnemental).
- 5/ Végétaliser les espaces, développer les jardins (cf. axe stratégique II).
- 6/ Prendre en compte la dimension environnementale dans les actions culturelles : réutiliser les matériaux, penser des mobiliers d'exposition réutilisables et modulables en lien avec le DAELE.

➤ Objectif 6 : Favoriser la construction de l'esprit critique

Apprendre à s'informer est depuis longtemps un enjeu de société, et peut-être plus particulièrement aujourd'hui à l'heure où les fausses informations se propagent plus aisément et rapidement. Il s'agit également de construire un rapport critique et éclairé avec les médias qui rythment notre quotidien. Les bibliothèques sont des lieux gratuits, ouverts à tous, et qui garantissent un libre accès aux savoirs et à l'information. La pluralité des collections physiques comme numériques, l'accès à des équipements numériques et à Internet, une offre culturelle diversifiée, peuvent permettre à chacun de construire son opinion, de se confronter à la différence, d'expérimenter le débat.

Actions

- 1/ Garantir des collections actualisées et renouvelées : des collections qui donnent à penser le monde et qui permettent également de s'en échapper (voir axe stratégique IV).
- 2/ Développer et structurer un programme d'actions d'éducation aux médias et à l'information (EMI) à destination du grand public, des scolaires et des publics spécifiques.
- 3/ Poursuivre l'élaboration d'un programme d'action culturelle valorisant la richesse documentaire des bibliothèques, reflétant les enjeux d'actualité et permettant d'ouvrir la science à la société (voir axe stratégique IV).

MODES DE FAIRE

En interne, pour atteindre ces objectifs, la Bibliothèque met en œuvre le projet de collectivité de la Ville et la Métropole de Nantes afin d'agir pour une collectivité exemplaire, améliorer notre fonctionnement interne et s'engager au quotidien pour le service public local.

AGIR POUR UNE COLLECTIVITÉ PLUS EXEMPLAIRE

> Objectif 1 : Des conditions de travail de qualité

Actions

1/ Poursuivre les aménagements des bureaux et les réflexions sur l'ergonomie des postes de travail.

- Prendre mieux en compte les spécificités des missions des agents (services transversaux, traitement des collections) dans l'aménagement des bureaux malgré les contraintes bâtementaires.
- Améliorer les espaces de travail en commun (salle de réunion...) pour en faire des lieux qui favorisent des modes d'animation nouveaux (inspirations : salles créatives de la collectivité).
- Améliorer la logistique pour RésaRéseau.

2/ Mener une réflexion sur les espaces détente, temps de pause et convivialité.

- Repenser les temps de pause dans les secteurs en fonction des espaces.
- Mener une réflexion sur les mobiliers internes et espace internes de détente et de pause.

3/ Avoir une veille partagée avec le Bâtii sur la maintenance et le vieillissement des établissements afin de se doter d'une planification des travaux à prévoir à court, moyen et long terme.

4/ Faire un bilan et adapter si nécessaire le référentiel "Agression" de la Bibliothèque municipale en lien avec les travaux de la Nouvelle relation à l'utilisateur et l'évolution des situations rencontrées.

- Évaluer et adapter le dispositif de médiation sociale si nécessaire.
- Organiser des temps de paroles et d'échanges de pratiques par établissement, voire à l'échelle du réseau sur les situations d'accueil complexe, formaliser des fiches réflexes.

> Objectif 2 : La transition écologique au quotidien

Actions

1/ Se doter en interne d'une charte verte pour le circuit du document.

- Repenser les pratiques d'équipement des documents et communiquer auprès des usagers sur les choix faits.
- Mieux formaliser le devenir des livres retirés des collections dans un souci d'écologie.

2/ Mettre en place un guide de bonnes pratiques de communication dans un souci d'efficacité et de sobriété numérique et former les équipes.

- Utilisation des mails.
- Utilisation de l'Intrabib comme outil de communication.
- Campagne régulière de désherbage dans les dossiers.

3/ Repenser et réadapter certaines modalités de communication externe (diffusion de l'agenda papier, impression flyers...).

4/ Favoriser au maximum le réemploi de matériel dans la conception des expositions.

PROMOUVOIR NOTRE MANIÈRE DE FAIRE LE SERVICE PUBLIC LOCAL

> Objectif 1 : La proximité : nouveau cap, nouvelle approche

Actions

1/ Animer la Charte qualité de la relation à l'utilisateur en la déclinant aux spécificités de l'accueil en bibliothèque.

2/ Poursuivre les formations et bonnes pratiques d'accueil des publics par une approche collective.

3/ Organiser des "vis ma vie" entre les équipes en binômes.

> Objectif 2 : La coopération : une ouverture, une posture

Actions

1/ Inscrire la Bibliothèque et ses agents dans les réseaux interprofessionnels sur le territoire métropolitain, en France et à l'étranger.

2/ Favoriser le "faire ensemble" pour consolider la culture commune de la Bibliothèque :

- Consolider la coopération dans le management de projet
- Proposer des formations et échanges de pratiques en interne
- Favoriser le partage d'expériences entre pairs et la valorisation des succès et pépites des équipes
- Valorisation des talents internes.

3/ Repenser les modèles de réunions : nombre, format, type, rôle de chacune, compte-rendu.

> Objectif 3 : Le dialogue et la transparence : une qualité attendue, gage de confiance

Actions

1 / Communiquer les rélevés de décision des réunions.

2/ Établir des feuilles de route pour chaque groupe de travail réseau, pour clarifier les rôles, les attentes, le calendrier, les livrables...

3/ Mettre en place un séminaire annuel de travail et de réflexion à destination de tous les personnels de la Bibliothèque municipale.

4/ Préciser collectivement les modalités de fonctionnement et les attributions.

5/ Favoriser le travail en mode projet : mettre en place des outils de suivi simples et adaptés de planification, validation et sollicitations des responsables.

> Objectif 4 : L'innovation, l'expérimentation : le "pas de côté"

Actions

1/ Mobiliser, stimuler et valoriser la capacité d'innovation de toutes et tous.

- Favoriser l'expérimentation en interne.
- Développer la culture du test et du droit à l'erreur.
- Valoriser et faire connaître les bonnes idées.

2/ Poursuivre l'usage de la méthodologie UX et du design thinking et y associer les agents.

3/ Développer et animer des espaces de "résolution" qui permettent d'explorer un sujet ou un problème à plusieurs : travailler collectivement au traitement des irritants quotidiens sous forme de réunions flash opérantes.

4/ Proposer, expérimenter des méthodes et des cadres de travail qui permettent de sortir des schémas de réflexion habituels, de cultiver des "pas de côté", d'explorer de nouvelles façons de traiter les problématiques.

AMÉLIORER NOTRE FONCTIONNEMENT INTERNE

> Objectif 1 : Être en soutien des parcours professionnels et du développement des compétences

Actions

1/ Faciliter la transmission des savoirs.

2/ Accompagner la transition des métiers et des pratiques.

- Se doter d'un plan de formation ambitieux en écho aux objectifs du projet d'établissement (UX, médiation numérique, évaluation...).
- Faciliter la participation d'un nombre plus important d'agents aux formations en simplifiant les procédures internes et en étant plus performant sur le suivi des demandes.
- Formaliser les retours de formation à destination de tous les agents par des moyens innovants.
- Être en veille sur les sujets et besoins émergents impactant les services aux usagers et l'évolution des métiers.
- Développer des formats courts de formation en ligne pour favoriser une plus grande participation.

3/ Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants pour faire culture commune.

- Développer des parcours de formation interne pour les nouveaux arrivants.
- Formaliser des mémos d'accueil pour les questions relevant des RH.
- Proposer des tutorats.

4/ Réfléchir aux possibilités d'adaptation et d'évolution des parcours professionnels (notamment fin de carrière) en appui avec QVST et la médecine préventive professionnelle.

5/ Clarifier, expliciter et communiquer sur les missions de la cellule de gestion et des services supports RH.

6/ Favoriser la mobilité au sein du réseau.

> Objectif 2 : Simplifier des procédures à tous les niveaux

Actions

1/ Interroger régulièrement les procédures mises en place en interne pour en évaluer la pertinence et adapter les pratiques dans un souci d'efficacité : pratiquer des *Simplifications*.

2/ Poursuivre la simplification de l'organisation des plannings de service public.

3/ Poursuivre la simplification de la gestion comptable en veillant à se doter d'outils de suivi et d'évaluation de la consommation budgétaire.

4/ Se doter de mémos simples, régulièrement mis à jour sur les questions fréquentes sur les RH tant pour les managers que pour les agents.

> Objectif 3 : Communication interne : donner du sens, créer du collectif

Actions

1/ Renouveler l'accueil des nouveaux et nouvelles agents.

2/ Accompagner les encadrants.

3/ Avoir une meilleure visibilité des missions de chacun.

4/ Utiliser l'Intrabib comme canal principal de communication interne de la Bibliothèque :

- Permettre l'appropriation de tous de l'Intrabib.
- Évaluer l'outil régulièrement et l'adapter.
- Augmenter les outils de partage de l'information (calendrier, avancement des projets...).
- Veiller à faire des "retours sur", points d'étape sur les bilans et évaluation des actions menées pour faire mieux connaître en interne l'actualité du réseau.

5/ Formaliser les procédures pour améliorer et faciliter l'autonomie des agents et le reporting.



MANIFESTE IFLA-UNESCO SUR LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE 2022

La liberté, la prospérité et le progrès de la société et l'épanouissement de l'individu sont des valeurs humaines fondamentales. Ces valeurs ne pourront être concrétisées que si les citoyens sont bien informés et s'ils sont en mesure d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société. La participation constructive et le développement de la démocratie supposent une éducation satisfaisante ainsi qu'un accès libre et illimité à la connaissance, à la pensée, à la culture et à l'information.

La bibliothèque publique, porte d'accès de proximité à la connaissance, offre les conditions de base nécessaires à l'apprentissage tout au long de la vie, à la prise de décision autonome et au développement culturel de l'individu et des groupes sociaux. Elle est nécessaire à la vitalité de sociétés de la connaissance, car elle permet l'accès à la création et le partage de connaissances de tous types, y compris scientifiques et locales, et ce sans barrières commerciales, technologiques ou juridiques.

Dans chaque nation, mais particulièrement dans le monde en développement, les bibliothèques contribuent à garantir que les droits à l'éducation, la participation à la société de la connaissance et à la vie culturelle de la communauté soient accessibles au plus grand nombre.

Ce Manifeste proclame la conviction de l'UNESCO que la bibliothèque publique est une force vive pour l'éducation, la culture, l'inclusion et l'information et un agent essentiel du développement durable, de l'épanouissement individuel, de la paix et du bien-être spirituel de tous les individus.

L'UNESCO encourage donc les gouvernements nationaux et locaux à soutenir et à s'engager activement dans le développement des bibliothèques publiques.

La bibliothèque publique

La bibliothèque publique est un centre d'information de proximité, elle met à disposition de ses usagers toutes sortes de savoirs et d'informations. C'est une composante essentielle des sociétés de la connaissance, qui s'adapte en permanence aux nouveaux moyens de communication pour remplir ses missions : fournir un accès universel à l'information et en favoriser l'appropriation par tous. Elle offre au public un espace accessible pour la production de connaissances, le partage et l'échange d'informations et de culture, et la promotion de l'engagement citoyen.

Les bibliothèques sont des créateurs de communautés, qui s'adressent de manière proactive à de nouveaux publics et sont à leur écoute afin de concevoir des services qui répondent vraiment à leurs besoins et contribuent à améliorer leur qualité de vie. Le public fait confiance à sa bibliothèque et, en retour, la bibliothèque publique a l'ambition de tenir sa communauté informée et sensibilisée de manière proactive.

Les services de la bibliothèque publique sont fournis sur la base de l'égalité d'accès pour tous, indépendamment de l'âge, de l'origine ethnique, du sexe, de la religion, de la nationalité, de la langue, du statut social et de toute autre caractéristique. Des services et des documents spécifiques doivent être fournis aux utilisateurs qui ne peuvent pas, pour quelque raison que ce soit, utiliser les services et les documents habituels. Il s'agit par exemple des minorités linguistiques, des personnes handicapées, des personnes ayant de faibles compétences numériques ou informatiques, des personnes peu alphabétisées ou des personnes hospitalisées ou emprisonnées.

Tous les groupes d'âge doivent trouver une offre adaptée à leurs besoins. Les collections et les services doivent inclure tous les types de médias appropriés et les technologies modernes ainsi que les ressources traditionnelles. La qualité, la pertinence par rapport aux besoins et aux conditions locales et la prise en compte de la langue et de la diversité culturelle de la communauté sont des critères fondamentaux. L'offre doit refléter les tendances actuelles et l'évolution de la société, ainsi que la mémoire des activités et de l'imagination humaines.

Les collections et les services ne doivent être soumis à aucune forme de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à aucune pression commerciale.

Missions de la bibliothèque publique

Les missions-clés suivantes, qui ont trait à l'information, à l'alphabétisation, à l'éducation, à l'inclusion, à la participation citoyenne et à la culture, doivent être au cœur des services des bibliothèques publiques. Grâce à ces missions-clés, les bibliothèques publiques contribuent aux objectifs de développement durable et à la construction de sociétés plus équitables, humaines et durables :

- Fournir l'accès à un large éventail d'informations et d'idées, libres de toute censure, soutenir l'éducation formelle et informelle à tous niveaux ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie, en permettant la poursuite continue, volontaire et autonome de l'acquisition de connaissances pour les personnes à tous les âges de la vie ;
- Offrir des possibilités de développement créatif personnel, stimuler l'imagination, la créativité, la curiosité et l'empathie ;
- Créer et renforcer les habitudes de lecture chez les enfants, de la naissance à l'âge adulte ;
- Initier, soutenir et participer à des activités et des programmes d'alphabétisation pour développer les compétences en lecture et en écriture, faciliter le développement de l'éducation aux médias et à l'information et des compétences numériques pour tous les individus, à tous les âges, dans une logique de construction d'une société informée et démocratique ;
- Offrir à leurs publics des services sur place et à distance grâce aux technologies numériques permettant chaque fois que possible l'accès aux informations, aux collections et aux programmes ;
- Garantir l'accès de tous à tous types d'informations relatives aux différentes populations et aux possibilités d'organisations sociales, en assumant son rôle d'acteur de la cohésion sociale ;

- Fournir à leurs publics l'accès aux connaissances scientifiques, telles que les résultats de la recherche et les informations sur la santé, qui peuvent impacter la vie de leurs usagers, ainsi que favoriser la participation au progrès scientifique ;
- Fournir des services d'information adéquats aux entreprises, associations et groupes locaux organisés autour d'un centre d'intérêt ;
- Préserver et permettre l'accès aux données, aux connaissances et au patrimoine locaux et autochtones (y compris à la tradition orale), en fournissant un environnement dans lequel la population peut jouer un rôle actif dans l'identification des documents et objets à collecter, à préserver et à partager, conformément aux souhaits des personnes concernées ;
- Encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle ;
- Promouvoir la préservation des expressions et du patrimoine culturels et un accès pertinent à ces contenus, le contact avec les arts, le libre accès aux connaissances scientifiques, la recherche et les innovations, telles qu'elles s'expriment dans les médias traditionnels, sous forme numérisée ou nativement numérique.

Financement, législation et réseaux

L'accès au bâtiment et aux services de la bibliothèque publique doit en principe être gratuit. La bibliothèque publique relève de la responsabilité des autorités locales et nationales. Elle doit être soutenue par une législation spécifique et actualisée, alignée sur les traités et accords internationaux. Elle doit être financée par les pouvoirs publics nationaux et locaux. Elle doit être une composante essentielle de toute stratégie de long terme relative à la culture, la fourniture d'informations, l'alphabétisation et l'éducation.

À l'ère du numérique, la législation sur les droits d'auteur et la propriété intellectuelle doit garantir aux bibliothèques publiques la même capacité à acquérir et à donner accès aux contenus numériques qu'aux ressources physiques.

Pour assurer la coordination et la coopération des bibliothèques à l'échelle nationale, la législation et les plans stratégiques doivent également définir et promouvoir un réseau national de bibliothèques fondé sur un socle commun de normes de services.

Le réseau de bibliothèques publiques doit se construire avec les bibliothèques nationales, locales, de recherche et spécialisées, ainsi que les bibliothèques des écoles, collèges et universités.

Fonctionnement et gestion

Une politique claire doit être formalisée, définissant les objectifs, les priorités et les services en fonction des besoins de la population du territoire. Connaître le territoire et faire participer la population est important dans ce processus et la population doit être partie prenante des décisions.

La bibliothèque publique doit avoir une organisation efficace et respecter les normes professionnelles.

Les services doivent être accessibles physiquement ou numériquement à tous. Cela implique des bâtiments de bibliothèque bien situés et bien équipés, de bonnes conditions de lecture et d'étude, ainsi que des technologies adaptées, et des heures d'ouverture suffisantes convenant aux utilisateurs. Cela implique également des services hors les murs pour ceux qui ne peuvent pas se rendre à la bibliothèque.

Les services de la bibliothèque doivent être adaptés aux différents besoins des populations dans les zones rurales et urbaines, ainsi qu'aux besoins des groupes marginalisés, des usagers avec des besoins spécifiques, des utilisateurs multilingues et des populations autochtones.

Le bibliothécaire est un médiateur actif entre les usagers et les ressources, tant numériques que traditionnelles. Des ressources humaines et matérielles suffisantes, ainsi que la formation professionnelle et continue du bibliothécaire, afin de relever les défis actuels et futurs, sont indispensables pour garantir une offre de services pertinente. Les dirigeants politiques doivent consulter les professionnels des bibliothèques afin de définir le niveau et la qualité des ressources requis.

Des programmes de sensibilisation et de formation des usagers doivent être mis en place pour les aider à profiter de toutes les ressources.

La recherche doit se concentrer sur l'évaluation de l'impact des bibliothèques et la collecte de données, afin de démontrer aux décideurs politiques les bénéfices sociaux des bibliothèques. Les données statistiques doivent être collectées sur le long terme, car les apports des bibliothèques au sein de la société se manifestent souvent sur les générations suivantes.

Partenariats

L'établissement de partenariats est essentiel pour que les bibliothèques puissent atteindre un public plus large et plus diversifié. Une coopération avec les partenaires pertinents - tels que les groupes d'usagers, les écoles, les organisations non gouvernementales, les associations de bibliothèques, les entreprises et autres professionnels au niveau local, régional, national et international - doit être mise en place.

Mise en oeuvre du Manifeste

Les décideurs politiques au niveau local et national et la communauté des bibliothécaires dans son ensemble, partout dans le monde, sont invités à mettre en oeuvre les principes exprimés dans ce Manifeste.

18 juillet 2022

